

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2018

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 846)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1270

présenté par
M. Lioger, rapporteur

ARTICLE 23

À la seconde phrase de l'alinéa 64, substituer au mot :

« du »,

le mot :

« de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

nAmendement rédactionnel.